

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	Cadre réservé à l'autorité environ	nementale				
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :				
05/12/2019	05/12/2019	2019-4423				
	1. Intitulé du projet					
Travaux de dragage du port de plaisance de Piriac-sur-mer.						
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou	du (ou des) pétitionnaire(s)				
2.1 Personne physique						
Nom	Prénom					
2.2 Personne morale						
Dénomination ou raison sociale	Chambre de Commerce et d'Ir	ndustrie de Nantes St-Nazaire				
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	Monsieur Le Président de la C	hambre de Commerce et d'Industrie				
RCS / SIRET 1 3 0 0 0 8 1	0 5 0 0 0 1 2 Form	ne juridique Ets public à caractère administratif				
Joigne	ez à votre demande l'annexe	obligatoire n°1				
	au des seuils et critères annexé à dimensionnement correspondan	l'article R. 122-2 du code de l'environnement et t du projet				
N° de catégorie et sous-catégorie		u regard des seuils et critères de la catégorie es issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)				
25. Extraction de minéraux par dragage marin ou fluvial.	a) Dragage et/ ou rejet y afférent en milieu marin : -dont la teneur des sédiments extraits est supérieure ou égale au niveau de référence N2 pour l'un au moins des éléments qui y figurent ;					
	4. Caractéristiques générales d	lu projet				
Doivent être annexées au présent formu						
4.1 Nature du projet, y compris les évent		onque on actionnoidire				
Travaux de dragage du port de plaisanc						

4.2 Objectifs du projet
Retrouver les tirants d'eau nécessaires à l'exploitation normale du port.
4.3 Décrivez sommairement le projet
* Le projet comporte les tranches suivantes : Tranche ferme : de mi-mars 2021 à fin avril 2021 : dragage des zones 3.1 , 3.2 , 3.3.(Voir annexe 8.1). Volume minimal dragué (1) : 11 232 m3 Volume maximal dragué (2) : 15 000 m3. Surface totale des zones 3.1 , 3.2 , 3.3 : 26 200 m². Tranche optionnelle : de mi-mars 2023 à fin avril 2023 : dragage des zones 1 , 2 , 3.4 , 4 , 5. (Voir annexe 8.1). Volume minimal dragué (1) : 11 472 m3 Volume maximal dragué (2) : 15 000 m3. Surface des zones 1 , 2 , 3.4 , 4 , 5 : 34 800 m² (1) : suivant projet de dragage. (2) : en raison de la date du dernier levé bathymétrique (24 octobre 2018) et de la date de réalisation de la tranche optionnelle. * Les sédiments sont extraits à la pelle mécanique, puis sont chargés dans un chaland fendable. * Les sédiments sont ensuite transportés puis immergés dans la zone d'immersion située à 4,5 miles nautiques du port.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Sans objet.

Procédure d'autorisation de dragage et/ou de rejet, suivant la rubrique 4.1.3.0 de la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration en application des articles L. 214-1 à L. 214-3 du code de l'environnement (article R 214-1 du Code de l'Environnement): Titre IV - Rubrique 4.1.3.0. Dragage et/ ou rejet y afférent en milieu marin: 1° Dont la teneur des sédiments extraits est supérieure ou égale au niveau de référence N2 pour l'un au moins des éléments qui y figurent (A);								
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées Grandeurs caractéristiques Valeur(s)								
Tranche ferme : Volume minimal dragué / Volume maximal dragué : Surface totale des zones 3.1 , 3.2 , 3.3 : Tranche optionnelle : Volume minimal dragué / Volume maximal dragué : Surface des zones 1 , 2 , 3.4 , 4 , 5 :								
Coordonnées géographiques 1 Long. 0	2°32'36"635 Lat.47°22'51"348							
·	_°'" Lat°'" _°'" Lat°'"_							
loignez à votre demande les annexes n°	2 à 6							
Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non X 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non environnementale? 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé?								
	ation en application des articles L. 214-1 à L nnement): et/ ou rejet y afférent en milieu marin: raits est supérieure ou égale au niveau de ré projet et superficie globale de l'opération - préc deurs caractéristiques aximal dragué: 3.3: aximal dragué: : Coordonnées géographiques¹ Long. 0 Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a),b),c),d), 10°,11° a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement: Point de départ: Point de départ: Long Communes traversées: loignez à votre demande les annexes n° sion d'une installation ou d'un ouvrage existant de cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évent les projet et							

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	\boxtimes		ZNIEFF de type I « Ile Dumet », situé à environ 6 km au Nord-Ouest du port ; ZNIEFF de type I « Vallon de Porh-er-ster » situé à environ 1 km à l'Est du port ; ZNIEFF de type I « traicts et partie aval des marais salants du bassin du Mès », situé à environ 5 km à l'Est du port ; ZNIEFF de type II « Zones résiduelles de Mesquer à la Turballe ».
En zone de montagne ?		\boxtimes	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		\boxtimes	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	\boxtimes		
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		×	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		X	Commune classée Monuments historiques
Dans une zone humide ayant fait l'objet a'une délimitation ?		\boxtimes	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		Risques recensés sur la commune : Inondation ; Inondation - Par submersion marine ; Mouvement de terrain - Eboulement, chutes de pierres et de blocs ; Phénomènes météorologiques - Tempête et grains (vent) ; Risque industriel ; Séisme Zone de sismicité : 3. 35DREAL20130001-PAPI VILAINE 2 ; 44DREAL20130003-PAPI Littoral de Ca
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	
Dans une zone de répartition des eaux ?		\boxtimes	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		\boxtimes	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	X	1	Zone d'immersion : zone située au sein du site Natura 2000 « Mor Braz – FR5212013 ».
D'un site classé ?		\boxtimes	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		\boxtimes	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		\boxtimes	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		\boxtimes	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		\boxtimes	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?	\boxtimes		Les effets sur le compartiment sédimentaire et le benthos sont directs, négatifs, localisés, avec une temporalité à moyen voire long terme.
		\boxtimes		Le projet prenant place à proximité du site Natura 2000 « Mor Braz – FR5212013 » pour ce qui est des dragages et dans le site pour ce qui est du rejet des vases, il est donc susceptible d'affecter les espèces pour lequel il a été désigné.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		×	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		×	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			Effets sur les communautés piscicoles : globalement, les effets dus à l'immersion des sédiments dragués sur le milieu environnant sont négatifs, directs et indirects, à court terme.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	\boxtimes		Déplacements des bateaux du port, au sein du port, préalablement aux travaux de dragage. Déplacement de la drague sur le site d'immersion, autour de chaque pleine mer, jour et nuit, durant 1,5 mois.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\boxtimes		Bruit généré par la drague. Bruit généré par la pelle mécanique sur ponton.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?			Emissions lumineuses engendrées par le travail de nuit de la drague et de la pelle mécanique sur ponton.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	\boxtimes		Rejets engendrés par les moteurs thermiques de la drague et de la pelle mécanique sur ponton.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		×	
	Engendre-t-il des effluents ?		×	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

	1	1		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		\boxtimes	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		\boxtimes	
6.2 Les incide approuvés	?			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui	Non X Si oui, décriv	ez lesc	quelles	
6.3 Les incide	ences du projet identifi	ées au	ı 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non Si oui, décri			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dépôt à terre des sédiments localisés autour des échantillons premiers présentant une concentration de TBT > N1 et de Cuivre > N2 (estimation du volume à 500 m3).

Limitation du volume à draguer (25 000 m3 pour 35 000 m3 initiaux) (pour éviter tout surdragage).

Suite aux réunions de concertation avec les représentants des professionnels de la pêche :

- Dragage de la première partie du port de mars à avril de l'année n.
- Dragage de la seconde partie du port de mars à avril de l'année n+2.
- Repos du milieu durant l'année n+1.
- Clapage de "pleine mer" à "avant la mi-marée" descendante (clapage en période de jusant).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

En raison d'échantillons premiers présentant une concentration de TBT > N1 et de Cuivre > N2, le régime de l'autorisation, au titre de la loi sur l'eau est applicable. L'opération est de fait, soumise à évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	\boxtimes
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	\boxtimes
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	\boxtimes
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	\boxtimes

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Diagnostic sédimentaire du port de plaisance de Piriac-sur-Mer :

- Plan d'échantillonnage.
- Tableau des résultats des analyses effectuées sur Echantillons Moyens.
- Tableau des résultats des analyses effectuées sur Echantillons Premiers de l'Echantillon Moyen 3.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Nantes

le, 04 décembre 2019

Signature